
 <p>Bureau d'études ECOLOR 7, place A. Schweitzer 57000 BREITENBURG</p>	<p>PLAN LOCAL D'URBANISME Commune de BREHAIN-LA-VILLE</p>	<p>SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE</p>
	<p>Document approuvé par Délibération du Conseil Communautaire de l'EPCI Coeur du Pays Haut du 18 juin 2024</p> <p>Le Président, M. Daniel MATERGIA</p> 	<p>Echelle : 1/5000</p> <p>N ↑</p>
<p> Limite communale AS1 - Conservation des eaux : Périmètre de protection éloignée AS1 - Conservation des eaux : Périmètre de protection rapprochée EL11 - Voies express, déviations : Autoroute A30 / Route Nationale n°52 (Maîtrise de l'urbanisme) I1 - Canalisations de transport de matières dangereuses (Maîtrise de l'urbanisme) I3 - Canalisation de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques : Canalisation gaz hp DN 250 Florange / Marville I4 - Electricité : Liaison 63kV n°1 Aubrives / Errouville / Moulaine PT1 - Protections contre les perturbations électromagnétiques : Station de Villerupt - Zone de protection PM1 - Risques naturels et miniers : Plan de prévention des Risques Miniers sur le territoire des communes du secteur de Crusnes T1 - Voies ferrées : Ligne de Valleroy-Moineville à Villerupt-Micheville A titre informatif : A1 - Forêts communales soumises au régime forestier </p>		